

La liberté religieuse se porte bien au Maroc selon les USA

Maroc

Posté par: lakil

Publiée le : 1/10/2007 0:23:06

La semaine dernière, le département d'Etat américain a publié son rapport annuel pour l'année 2007 sur la liberté de religion dans le monde.

DANS la partie consacrée au Maroc, les enquêteurs américains, n'ont rien trouvé à reprocher au Maroc. Aucun des points négatifs scrutés par les rédacteurs de ce rapport n'a trouvé de place dans ce document.

En effet, ce rapport a pour objet de « présenter les actions de gouvernements qui répriment l'expression religieuse, persécutent les croyants innocents ou tolèrent la violence contre les minorités religieuses ». Mais aussi de mettre à l'honneur les Etat qui « respectent, protègent ou encouragent la liberté de religion ».

Le rapport relève que le gouvernement marocain surveille les activités des mosquées et prévoit quelques restrictions sur des musulmans et les organismes islamiques dont les activités sont considérées comme dépassant les limites religieuses en interférant avec le politiques.

Selon le rapport qui se réfère aux témoignages des représentants de la communauté juive marocaine, il y a approximativement 4000 juifs, dont la majorité réside à Casablanca et le reste de la communauté est installé à Rabat (de 200 à 250) ou sont dispersés dans tout le pays.

Le rapport fait également allusion au « bahaïsme » auquel se seraient convertis 350 à 400 personnes. Le rapport évoque aussi l'existence de musulmans chiites mais dont le nombre reste inconnu. Il cite même « une petite communauté hindoue étrangère qui peut librement procéder à des incinérations... ».

Le Reporter